

# COMMUNIQUÉ

## Mercredi 18 MARS 2020

Ville de Verrières-le-Buisson  
Hôtel de Ville  
Place Charles de Gaulle  
91370 Verrières-le-Buisson

## ANNULE ET REMPLACE

### FERMETURE DE L'HÔTEL DE VILLE

Compte-tenu de l'évolution des mesures de prévention à prendre pour contrer la pandémie de coronavirus COVID-19, l'Hôtel de Ville de Verrières-le-Buisson est fermé au public à compter du mardi 17 mars 2020 et pour au moins 15 jours.

Seules les démarches à caractère urgent (dont tout ce qui relève de l'état civil) et les activités liées à l'aide et l'accompagnement aux personnes âgées, handicapées et fragiles, la police municipale, l'astreinte technique et l'accueil des enfants des personnels soignants sont maintenues.

### État-civil

Les déclarations de naissance ou de décès s'effectueront uniquement sur rendez-vous au 01 69 53 78 00 ou par mail à [guichetunique@verrieres-le-buisson.fr](mailto:guichetunique@verrieres-le-buisson.fr). Les inhumations continueront d'avoir lieu. Les cérémonies de mariage sont maintenues, à ce jour, uniquement sur demande des familles et dans la limite de 10 participants (mariés compris).

### Aide aux aînés et personnes fragiles

Le pôle solidarité et le CCAS de la Ville poursuivent leurs activités d'accompagnement et d'assistance relevant de l'aide à domicile et du portage de repas. Dans ce cadre, si vous avez plus de 70 ans ou êtes en difficulté majeure pour raisons médicales vous empêchant de vous déplacer, n'hésitez pas à vous inscrire. Renseignements au 01 69 53 78 21 ou par mail à [ccas@verrieres-le-buisson.fr](mailto:ccas@verrieres-le-buisson.fr).

### Proximité et Cadre de vie

Pour toute question relevant du cadre de vie (réseaux, voirie, environnement...) et toute intervention d'urgence sur le domaine public, vous pouvez nous contacter au 01 69 53 78 10 ou par mail à [proximite@verrieres-le-buisson.fr](mailto:proximite@verrieres-le-buisson.fr).

### Accueil des enfants

Seuls les enfants des personnels soignants et assimilés n'ayant aucun mode de garde est assuré. Les personnes concernées sont invitées à contacter le pôle famille au 01 69 53 78 19 ou par mail à [scolaire@verrieres-le-buisson.fr](mailto:scolaire@verrieres-le-buisson.fr).

## AUTRES ACTIVITÉS ET SERVICES PUBLICS

### **Police municipale**

Le service de la Police municipale poursuit son activité de terrain mais l'accueil est fermé au public.

Une astreinte téléphonique est maintenue au 01-60-10-32-40, par mail à [policemunicipale@verrieres-le-buisson.fr](mailto:policemunicipale@verrieres-le-buisson.fr).

### **Equipements municipaux et espaces verts ouverts au public**

Les structures municipales sportives (stades, plateaux sportifs...), culturelles, associatives ainsi que les parcs et jardins clôturés sont fermées et interdites au public.

En revanche, l'accès aux espaces verts « ouverts », dont le Parc de la Noisette et le Bois de Verrières, demeure possible.

Toutefois, en application du décret du 16 mars 2020, article 1 5°, il ne devra s'agir que de « déplacements brefs, à proximité du domicile, liés à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective, et aux besoins des animaux de compagnie ».

Y sont donc interdits les regroupements de personnes au-delà de la cellule familiale.

Pour tout déplacement impératif (travail, médecin...) n'oubliez pas de vous munir de l'attestation officielle que vous trouverez en ligne :

[verrieres-le-buisson.fr/ma-ville/attestation-de-deplacement-derogatoire/](http://verrieres-le-buisson.fr/ma-ville/attestation-de-deplacement-derogatoire/)

En cette période où la mobilisation de chacun est nécessaire pour prévenir la propagation du virus COVID-19, les services de la ville, en partie par le recours au travail à distance, sont intégralement mobilisés pour offrir à tous l'accompagnement nécessaire dans le respect des règles exceptionnelles arrêtées par le Gouvernement.

Sachant pouvoir compter sur la responsabilité de chacun et de tous, je vous invite à respecter et faire respecter scrupuleusement les « gestes barrières ».

La Ville diffusera sur son site internet et ses réseaux sociaux toute information relative à l'évolution de la situation.

### **François Guy TREBULLE**

Maire de Verrières-le-Buisson,  
Vice-Président de Paris-Saclay

Hôtel de Ville  
Place Charles de Gaulle  
Verrières-le-Buisson

**Verrières-le-Buisson**

